



# Contrat formation d'Instructeur Balanced Body – Pilates.

#### Entre les soussignés:

1) Mr Shams Zemzemi, représentant du centre de formation FITYOGAPROF, enregistré sous

D0132642014/ B01208672014, filiale **Balanced Body USA** au Centre de formation Fityogaprof à Tunis Ci-après désigné <u>l'Organisme de Formation</u>,

2) Nom	, Prénom	, Titulaire de la CIN	
Délivrée le	et résidant à adresse	L	
Age	Date	e de naissance	
Email		TEL	
C: \ 1/ :			

Ci-après désigné le stagiaire,

#### A été convenu ce qui suit pour conclure un contrat de formation :

#### Article I - Objet de la formation

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : d'Instructeur Balanced Body – Pilates.

# Article II – Caractéristiques et organisation pratique de la formation

- 1) La formation sera dispensée par **Anna Fedoseeva** (enseignante principale) dans le local du centre de formation basé à Tunis sur la base FITYOGAPROF
- 2) La formation comprend:

## Prerequisites:

1 Movement Principles

To become a fully qualified Balanced Body Mat Instructor, students must complete the following:

- Anatomy (strongly recommended)
- Balanced Body Mat 1 Course work, written and practical test (16 hours)





- Balanced Body Mat 2 Course work, written and practical test (16 hours)
- Balanced Body Mat 3 Course work, written and practical test (16 hours)
- 25 Personal Sessions and 45 Mat Student Teaching Hours OR
- 20 Mat Personal Sessions and 15 Observation Hours and 35 Student Teaching Hours
- Balanced Body Final practical and written exam (Test Out)

Total hours for completion of Mat program: 134 hours (not including anatomy)

Upon completion of all the requirements, a certificate of completion as a Balanced Body Mat Instructor will be issued.

## 3) Les dates sont les suivantes :

10H00-13H00 / 14H00-18H00
10H00-13H00 / 14H00-18H00
 10H00-13H00 / 14H00-18H00
Examen

## Article III - Engagements de l'Organisme de Formation

- 1) L'organisme de formation se réserve la possibilité de changer des dates du planning quand la situation l'exige. Dans ce cas, il remplace la journée de formation à une date qui sera communiquée aux stagiaires au moins 3 jours à l'avance par mail;
- 2) Un certificat officiel sera délivré au stagiaire par **Balanced Body USA** à Tunis Ci-après désigné l'Organisme de Formation, à l'issue un an de formation. Pour obtenir le certificat officiel, le candidat doit avoir rempli les engagements.
- 3) Ces évaluations sont tenues par l'enseignante supérieure **Anna Fedoseeva** ET ZEMZEMI OLESSYA.

#### Article V - Délai de rétractation





- 1) A compter de la date de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 5Jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre écrite ou par email.
- 2) Les appels et messages téléphoniques ne sont pas considérés comme une demande officielle de rétractation. Dans ce cas, la somme ne sera pas remboursée par l'organisme de formation.

# Article VI - Dispositions financières

- 1) Le coût de chaque Module Course: \$250 US Dollar
- 2) Manual: \$50.00
- 3)

Les paiements sont acceptés en espèces, chèques et virements bancaires.

(Enseignement de yoga sans le certificat final d'étude; participation ou bien organisation des événements sans accord préalable de l'organisme de formation qui peuvent nuire à la bonne réputation de l'organisme de formation)

# Article VII - Interruption de la formation

- 1) L'organisme de formation se réserve le droit d'exiger l'interruption de la formation au stagiaire si celui-ci ne respecte pas ses engagements contractuels ou commet une faute grave.
- 2) En cas de cessation anticipée de la formation par organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités suivantes :
  - 2.1 L'organisme de formation informe le stagiaire par mail ou par lettre écrite ;
  - 2.2 L'organisme de formation calcule le pourcentage de formation non encore effectuée Par le stagiaire et le rembourse à hauteur de ce pourcentage ;
- 3) En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon par le stagiaire, il ne sera pas remboursé.

# Article VIII \_ Communication

Toute la communication entre l'organisme de formation et stagiaire se fera via e-mail.

# Article IX - Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de première instance de Tunis sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Tunis le ......

Pour le stagiaire (Nom, prénom et signature du stagiaire) Pour l'organisme formation